

DANS CE NUMÉRO

- 18 Calendrier**
- 18 Données financières**
- 19 Actualité**
Adhésion du Monténégro
Crédit au Pérou
Assistance au Liban
Interview de M. Portugal
- 23 Panorama**
Vietnam, Colombie
- 26 Études**
Flux d'IDE
Femmes et croissance
- 30 Forum**
Réforme institutionnelle
au Moyen-Orient
Semaine de travail
de 35 heures

Pour une croissance forte et durable en Amérique latine

page 20

L'Amérique latine a avancé à grands pas dans la promotion de la croissance et la lutte contre l'inflation, plusieurs pays ayant remboursé avant terme leur dette envers le FMI. Le nouveau Directeur général adjoint, Murilo Portugal, analyse l'économie politique de la région et l'impact de ce remboursement sur les rapports du FMI avec l'Amérique latine. Selon M. Portugal, un regain de croissance s'impose pour améliorer la situation sociale et assurer la vigueur des politiques économiques.



Stephen Jaffer/FMI

Vietnam : bénéfices de l'adhésion à l'OMC

page 23

Le 11 janvier, le Vietnam est devenu le 150^e membre de l'OMC. En vue de son adhésion, il s'est considérablement ouvert aux échanges et a plus que triplé sa part du marché d'exportation. L'accession à l'OMC lui permettra sans doute d'améliorer ses résultats économiques et son intégration à l'économie mondiale. En outre, le Vietnam devrait bénéficier des réformes mises en œuvre afin d'honorer ses engagements envers l'OMC.



HOANG DINH NAM/AFP/Getty Images

Stimuler l'économie en aidant les femmes

page 28

Dans une étude consacrée à l'impact de la dynamique hommes-femmes sur la politique économique, le FMI constate que le manque de perspectives pour les femmes en termes absolus et relatifs entrave la croissance. La réduction des discriminations envers les femmes et l'amélioration de leur statut peuvent favoriser la croissance et la stabilité. La politique macroéconomique doit donc tenir compte des bienfaits d'une réduction des inégalités entre les sexes, surtout dans les pays à faible revenu où elles sont le plus prononcées.



Vladimir Zinny/TAR-TASS

L'impact essentiellement négatif des 35 heures

page 32

Il y a sept ans, la France a institué la semaine de travail de 35 heures afin de créer des emplois et d'améliorer la qualité de la vie. Mais, une étude récente du FMI révèle que la loi n'a pas atteint ses objectifs. Elle n'a pas créé d'emplois et a suscité une réaction largement négative de la part des entreprises et des salariés qui ont essayé d'en neutraliser les effets sur les heures de travail et les salaires. Le raccourcissement de la semaine de travail ne semble pas avoir rendu les Français plus heureux.



Uwe Geric

FÉVRIER

7-8 2^e Forum de l'Organisation de coopération et de développement économiques au Mexique : Forum international sur les politiques publiques pour le développement du Mexique, organisé par l'OCDE, la Banque mondiale, le PNUD, la Banque interaméricaine de développement et la CEPAL, Mexico, Mexique

9-10 Réunion ministérielle du G-7, Essen, Allemagne

13-15 Global Forum: Building Science, Technology, and Innovation Capacity for Sustainable Growth and Poverty Reduction, Banque mondiale, Washington

MARS

4-6 Conférence annuelle 2007 de l'Institute of International Bankers, Washington

19-23 7^e Conférence annuelle du réseau parlementaire de la Banque mondiale, Le Cap, Afrique du Sud

24-25 Réunion des suppléants du G-20, Pretoria, Afrique du Sud

AVRIL

2-4 3^e Conférence régionale sur l'enseignement secondaire en Afrique, Ministère de l'éducation du Ghana, Accra, Ghana

3 1^{re} Réunion plénière du Forum mondial, «Policy Reform Options for Effective Development Finance», OCDE, Paris, France

14-15 Réunion de printemps 2007 de la Banque mondiale et du FMI, Washington

26-27 «New Perspectives on Financial Globalization», Conférence organisée par le Département des études du FMI et l'université Cornell, Washington, voir www.imf.org/external/np/seminars/eng/2007/finflo/042607.htm

MAI

9-14 Séminaire de haut niveau du FMI sur la gestion macroéconomique et l'expérience japonaise en développement économique, Tokyo, Japon

20-21 Banque européenne pour la reconstruction et le développement, Assemblée annuelle et forum des affaires, Kazan, Russie

JUIN

6-8 Sommet du G-8, Heiligendamm, Allemagne

JUILLET

6-8 Réunion des ministres du commerce de l'APEC, Queensland, Australie

6-8 Séminaire organisé par le Cercle des économistes, Aix-en-Provence, France

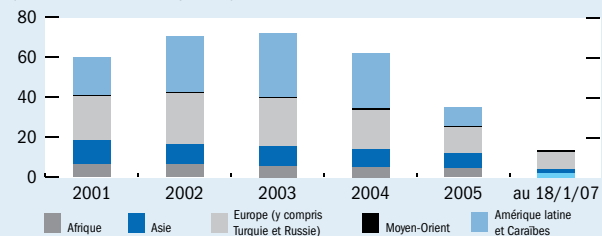
Conseil d'administration

On trouvera un calendrier à jour des réunions du Conseil d'administration du FMI à www.imf.org/external/np/sec/bc/eng/index.asp

Données financières du FMI

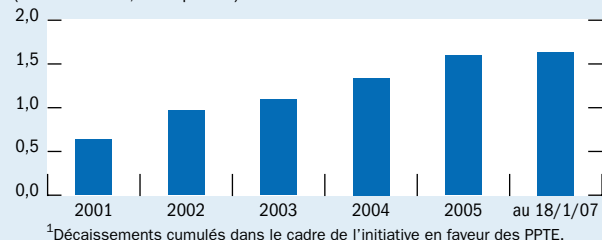
Total des crédits et des prêts du FMI, par région

(milliards de DTS, fin de période)



Allègement de la dette des pays pauvres très endettés¹

(milliards de DTS; fin de période)



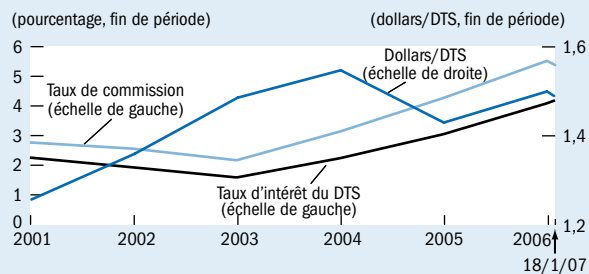
Note : Le droit de tirage spécial (DTS) est un avoir de réserve internationale créé en 1969 par le FMI pour compléter les réserves officielles existantes des États membres. Les DTS sont alloués à chaque État membre en proportion de sa

Taux des principales monnaies en DTS

	24 janvier 2007	Il y a un an (24 janvier 2006)
Dollar EU	1,50	1,457
Livre sterling	0,757	0,817
Euro	1,150	1,187
Yen	180,75	167,21

Évolution des taux

Taux d'intérêt du DTS, taux de commission sur l'encours des prêts non concessionnels et taux dollar/DTS



quote-part. Le DTS sert aussi d'unité de compte au FMI et à plusieurs autres organisations internationales. Sa valeur est déterminée en fonction d'un panier des principales monnaies internationales.

Le Monténégro devient le 185^e membre du FMI

L'ex-République yougoslave du Monténégro a adhéré au FMI le 18 janvier, devenant le 185^e membre de l'institution. Les Statuts ont été signés à Washington par Ljubiša Krgović, Président du Conseil de la Banque centrale du Monténégro. Le Ministre des finances du pays, Igor Luksic, participait à la cérémonie de signature.

Créé en 1944, le FMI a démarré ses activités avec 45 pays membres.

Selon le Directeur général du FMI, Rodrigo de Rato, l'adhésion du Monténégro marque «une autre étape décisive dans le processus d'édification d'une nation. Le Monténégro s'affirme en tant que membre respecté de la communauté des nations, et il démontre sa détermination à assumer les responsabilités et à récolter les fruits de la coopération internationale.»

La quote-part initiale du Monténégro au FMI est de 27,5 millions de droits de tirage spéciaux (DTS) (près de 41,2 millions de dollars). Avec l'admission du Monténégro, le total des quotes-parts des pays membres du FMI passe à 216,75 milliards de DTS (environ 325,01 milliards de dollars).

Chaque pays membre se voit attribuer une quote-part fixée selon sa taille relative dans l'économie mondiale. La quote-part d'un pays membre détermine son engagement financier maximum envers l'institution, le nombre de voix qui lui sont attribuées, et son accès aux concours financiers du FMI. ■

Montage financier pour le Liban

De concert avec les autorités libanaises, le FMI est en train de monter un programme d'aide d'urgence post-conflit pour soutenir ce pays déchiré par la guerre dans ses efforts visant à réduire sa dette massive, à rebâtir et réformer son économie et à mettre en œuvre des politiques macroéconomiques saines afin de préserver sa stabilité financière.

L'aide du FMI s'inscrit dans un contexte où les principaux pays donateurs se sont engagés, le 25 janvier à Paris, à consacrer environ 7,6 milliards de dollars à la reconstruction du Liban après la guerre d'un mois qui a eu lieu l'an dernier en terre libanaise entre le groupe libanais Hezbollah et Israël.

Dans le cadre du programme AUPC, le FMI collabore étroitement avec des organisations comme la Banque mondiale et avec les pays donateurs pour fournir assistance technique, conseils de politique économique et aide financière.

La guerre de 2006 a causé un recul considérable en matière économique. Selon des estimations officielles, les dégâts infligés aux infrastructures sont de l'ordre de 2,8 milliards de dollars. Le PIB réel, censé croître de 5-6 % en 2006, s'est contracté d'environ 5 %, d'où une perte de recettes de plus de 2 milliards de dollars. Une grande partie de la capacité de production a été perdue, et il y a eu des déplacements massifs de la population, y compris l'exode de nombreux professionnels.

Selon Mohsin S. Khan, Directeur du Département Moyen-Orient et Asie centrale du FMI, le montage financier «aidera considérablement le pays à réaliser un vaste programme quinquennal de réformes. À moins d'un dérapage attribuable à des dissensions politiques, le programme devrait permettre au Liban de se transformer en un centre régional efficace et axé sur les services. Les concours financiers des donateurs seront échelonnés sur cinq ans en fonction des progrès réalisés dans l'exécution des réformes.» ■



Nouveau membre : Ljubiša Krgović, Président du Conseil de la Banque centrale du Monténégro, signe les Statuts du FMI le 18 janvier 2007.

Un crédit de précaution pour le Pérou

Le 26 janvier, le FMI a approuvé en faveur du Pérou un nouveau prêt d'un montant total de 257,7 millions de dollars (172,4 millions de DTS), qui sera considéré comme un crédit de précaution. Ce crédit accordé dans le cadre d'un accord de confirmation de 25 mois vise à appuyer le programme économique du pays, notamment par la consolidation de la stabilité macroéconomique. Grâce à cette approbation du Conseil d'administration du FMI, le Pérou disposera d'emblée de 238,6 millions de dollars (159,6 millions de DTS).

Le programme appuyé par le FMI vise principalement les objectifs suivants : consolider l'essor économique en cours, améliorer la stratégie de réduction de la pauvreté, solidifier et approfondir le système financier et poursuivre les réformes axées sur la croissance.

Le nouveau prêt fait suite au remboursement anticipé des créances du FMI sur plusieurs pays d'Amérique latine ces dernières années. ■



Visite au palais : le Président indonésien, Susilo Bambang Yudhoyono, reçoit le Directeur général du FMI, Rodrigo de Rato (à gauche), au palais présidentiel à Djakarta. M. de Rato, qui visitait l'Indonésie pour la deuxième fois, s'est également rendu au Japon et en Chine.

L'Amérique latine a besoin d'une croissance plus forte

En décembre 2006, Murilo Portugal s'est joint à l'équipe de direction du FMI en qualité de Directeur général adjoint, avec de vastes responsabilités dans la gestion de l'institution, y compris la supervision d'une assistance technique accrue. M. Portugal, jusqu'alors Vice-Ministre des finances du Brésil, avait déjà été administrateur du FMI pour un groupe de pays d'Amérique latine (1998–2005) et administrateur du Groupe de la Banque mondiale (1996–2000). Dans un entretien avec Laura Wallace, du Bulletin du FMI, il a évoqué les perspectives économiques de l'Amérique latine et l'intensification de l'assistance technique du FMI.

BULLETIN DU FMI : La longue série d'élections présidentielles organisées en Amérique latine tire à sa fin, l'Argentine devant boucler ce processus vers la fin de l'année. Comment se dessine le paysage politique dans la région? Que pensez-vous de la négociation des programmes avec le Pérou et le Nicaragua, pays désormais dirigés par des présidents qui avaient vertement critiqué le FMI dans les années 80?

M. PORTUGAL : La démocratie est en marche en Amérique latine — c'est l'un des changements les plus positifs survenus dans la région depuis deux ou trois décennies — et les élections présidentielles constituent un aspect vital de ce processus. Les dirigeants élus gagnent en légitimité et disposent d'un pouvoir politique accru pour réaliser les réformes nécessaires. De plus, le renforcement de la démocratie est allé de pair avec l'amélioration de la gestion et des politiques macroéconomiques. L'inflation a chuté, la progression de la dette publique a été stoppée et même inversée dans bien des pays, et la région est plus ouverte et plus intégrée à l'économie mondiale.

En outre, il est désormais convenu que l'amélioration de la situation sociale d'un pays passe par la stabilité macroéconomique. Ce principe a prévalu, même à l'avènement de régimes de gauche, comme au Chili, en Uruguay et au Brésil. Les deux dirigeants que vous avez mentionnés — les présidents Garcia du Pérou et Ortega du Nicaragua — confirment également ce phénomène, car ils ont fait des déclarations très encourageantes sur la nécessité de préserver l'équilibre macroéconomique pour continuer à progresser sur le front social. Le FMI vient d'ailleurs de conclure des négociations avec les nouvelles autorités péruviennes sur un nouveau prêt de précaution (voir page 19). De plus, nous avons de très bons rapports initiaux avec le Président Ortega.

BULLETIN DU FMI : L'année dernière, quand l'Uruguay a payé par anticipation sa dette envers le FMI, comme le Brésil et l'Argentine, d'aucuns ont estimé que l'Amérique latine prenait ses distances par rapport à l'institution. Quel est l'état des relations du FMI avec les pays de la région, petits et grands?



M. Portugal : «Il est désormais convenu que l'amélioration de la situation sociale d'un pays passe par la stabilité macroéconomique.»

M. PORTUGAL : Le remboursement anticipé ne devrait pas être interprété comme une rupture avec le FMI, mais plutôt comme un gage de solidité financière qu'un pays veut donner aux marchés. Certains pays ont fait des efforts délibérés, par des déclarations publiques, pour indiquer qu'un remboursement anticipé n'est pas synonyme de renonciation aux politiques existantes ni de distance par rapport au FMI. D'ailleurs, l'Uruguay a tenu à achever la dernière revue de son programme, qui prévoyait une réforme fiscale majeure.

En ce qui concerne les nouveaux rapports entre le FMI et les pays de la région, ils seront de plus en plus axés sur la surveillance, mission fondamentale du FMI, et sur l'assistance technique. Il importe donc d'améliorer sans cesse l'efficacité de notre surveillance en donnant des conseils de qualité optimale fondés non seulement sur les connaissances théoriques, mais aussi sur notre vaste expérience internationale.

BULLETIN DU FMI : L'Amérique latine peut-elle maintenir la croissance de 4–5 % enregistrée ces dernières années? Cela suffira-t-il pour réduire la pauvreté et les inégalités? La région peut-elle enfin crier victoire sur une inflation débridée, surtout à la lumière des derniers événements survenus en Argentine et au Venezuela?

M. PORTUGAL : Certains pays d'Amérique latine ont maintenu des taux de croissance très élevés — supérieurs à 4–5 %. Mais jusqu'ici, la performance de la région est décevante eu égard à son potentiel et à ses besoins. Il est essentiel d'accélérer la croissance pour améliorer la situation sociale, préserver le consensus en faveur de politiques macroéconomiques saines et réduire les vulnérabilités. Mais cette croissance doit aller

de pair avec la stabilité macroéconomique pour être durable. Dans cette optique, les pays doivent appliquer plus rapidement des réformes structurelles et des politiques sociales pouvant contribuer à l'inclusion sociale et à la réduction de la pauvreté.

S'agissant de l'inflation, des progrès notables ont été enregistrés dans la région, avec une tendance à la baisse depuis le milieu des années 90. Dans certaines périodes, l'inflation a grimpé en raison de chocs exogènes ou endogènes, mais elle a été rapidement inversée, grâce notamment aux améliorations institutionnelles apportées au cadrage de la politique monétaire — ciblage de l'inflation et indépendance accrue des banques centrales. La régulation des prix est davantage une exception que la règle. Son efficacité n'est — au mieux — que temporaire et uniquement dans des situations exceptionnelles, en cas de graves défaillances du marché telles que les monopoles naturels. Ce n'est pas une solution durable, car elle réprime l'inflation au lieu de l'éliminer, intensifie la pression exercée sur les coûts, entrave l'utilisation rationnelle des ressources économiques et réduit l'investissement.

BULLETIN DU FMI : Quel est le taux de croissance optimal pour la région?

M. PORTUGAL : Il doit dépasser 4 % — pour atteindre 5, 6 ou 7 % — mais il n'y a pas de chiffre magique.

BULLETIN DU FMI : Vous avez travaillé au FMI à divers titres — administrateur, vice-ministre des finances du Brésil, et haut responsable d'un pays ayant l'un des programmes les plus actifs avec l'institution. Quelles leçons de cette expérience mettez-vous à contribution dans vos rapports avec les pays membres?

M. PORTUGAL : La première leçon est qu'il faut avoir le droit d'adopter des mesures pour faire face à la situation. Si les mesures ne sont pas appropriées, le programme ne fonctionne pas. Le programme brésilien de 1998 est un cas d'espèce, qui visait à maintenir un taux de change fixe. Le gouvernement en avait la maîtrise, mais la politique était malavisée, de sorte que le programme a été inopérant jusqu'à ce que le Brésil adopte un taux de change flottant. La deuxième leçon est que le gouvernement doit s'approprier le programme. Autrement, même si le programme est bien conçu, il ne sera pas réalisé ou le sera mal. La troisième leçon est que les pays ont aussi besoin de financement. La politique économique a besoin de temps pour produire des résultats; il y a donc un décalage entre le début de l'exécution d'une politique et l'apparition des premiers résultats. Et si le FMI engage ses propres ressources, cela envoie un message positif aux agents économiques qui n'ont peut-être pas assez d'in-

formations pour juger de l'opportunité de la politique économique ou de son internalisation par les autorités.

BULLETIN DU FMI : Vous avez évoqué l'assistance technique, qui absorbe actuellement près de 25 % du budget du FMI. Sera-t-elle maintenue à ce niveau?

M. PORTUGAL : Je ne vois pas la nécessité de réduire le niveau de notre assistance technique, qui est un produit essentiel du FMI (voir les encadrés 1 et 2). Si elle profite surtout aux pays bénéficiaires, elle n'en demeure pas moins un bien public international, l'amélioration des résultats d'un pays pouvant rejaillir sur ses voisins. Par ailleurs, bien que le FMI soit un petit fournisseur d'assistance technique par rapport à d'autres donateurs, il collabore étroitement avec ceux-ci afin d'accroître les synergies.

BULLETIN DU FMI : Près de 25 % de l'assistance technique est financée de l'extérieur, et près de la moitié est offerte sur le terrain. Le financement extérieur jouera-t-il un rôle accru dans ce domaine?

M. PORTUGAL : Le financement est indispensable, qu'il provienne des donateurs ou des bénéficiaires. Il est donc crucial

Encadré 1

Le FMI inaugure son programme de formation en Inde

L'Institut du FMI a ouvert un nouveau centre de formation à Pune (Inde), le septième du genre créé hors de son siège de Washington. Les autres sont situés à Abu Dhabi, en Autriche, au Brésil, en Chine, à Singapour et en Tunisie.

John Lipsky, Premier Directeur général adjoint du FMI, et Rakesh Mohan, Vice-Gouverneur de la Reserve Bank of India (RBI), ont inauguré officiellement le programme de formation conjoint Inde-FMI, le 24 janvier.

Ce programme conjoint assure une formation pratique en économie et dans les domaines opérationnels connexes à des hauts fonctionnaires de l'Inde et des autres pays d'Asie du Sud et d'Afrique de l'Est. Les cours porteront sur la gestion et la politique macroéconomiques, la programmation financière, la politique monétaire, le contrôle bancaire, les problèmes du secteur financier, les finances publiques, la politique de change et les opérations sur devises, et les statistiques. Les coûts sont partagés par le FMI, la RBI et le gouvernement australien.

Selon M. Lipsky, la formation est un volet important des efforts consentis par le FMI pour renforcer la capacité d'élaboration des politiques dans les pays membres. Il a donc formulé le vœu que le nouvel institut «contribue à la diffusion des leçons de politique économique apprises dans d'autres régions du monde et constitue un forum de discussion sur les questions régionales.» «Mes collègues du FMI et moi-même nous réjouissons que l'Inde soit notre partenaire dans cette nouvelle initiative», a-t-il déclaré.

Encadré 2

Rôle de l'assistance technique du FMI

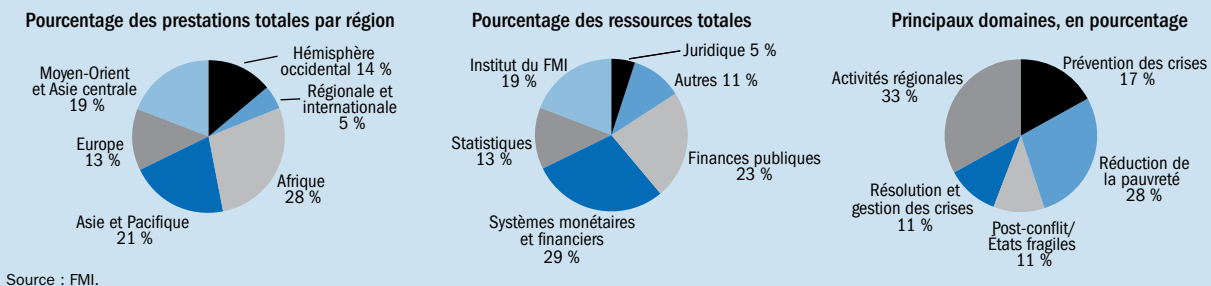
L'assistance technique et la formation sont des éléments clés de la stratégie du FMI en matière de renforcement des capacités, surtout en ce qui concerne les pays en développement. Il s'agit d'aider ceux-ci à renforcer leurs capacités humaines et institutionnelles de conception et d'exécution de politiques économiques saines, dans les domaines de compétence du FMI : politique macroéconomique, administration fiscale et des recettes, gestion des finances publiques, réforme du secteur financier et statistiques économiques et financières. Quelques données :

- 90 % environ de l'assistance est axée sur la réduction de la pauvreté à travers une croissance soutenue dans les pays à faible revenu et à revenu intermédiaire. Les pays sortant d'un conflit en sont les principaux bénéficiaires.

- Au cours de l'exercice 2006, le FMI a consacré l'équivalent de 429 années-personnes à la prestation de l'assistance technique (une année-personne équivaut à 260 jours ouvrables).
- Une proportion croissante de cette assistance est assurée par des centres régionaux d'assistance technique. Le FMI en a créé six dans les régions suivantes : îles du Pacifique, Caraïbes, Afrique et Moyen-Orient. En janvier, le Directeur général du FMI, Rodrigo de Rato, a ouvert au Gabon le troisième centre en Afrique.
- De concert avec d'autres donateurs, le FMI assure le financement et la prestation de l'assistance technique.
- Les pays voisins bénéficient de l'amélioration des résultats économiques des pays bénéficiaires de l'assistance technique, contribuant ainsi à la stabilité macroéconomique.

Assistance technique par région (à gauche), par département (au centre) et par domaine (à droite)

(Exercice 2006 en années-personnes effectives)



que le FMI continue à mobiliser des concours extérieurs. Nous devons renforcer notre dialogue avec les donateurs et continuer d'améliorer la qualité de notre assistance technique — c'est pourquoi nous tâchons d'appliquer les suggestions faites par le Bureau indépendant d'évaluation en 2005. En outre, nous devons prouver aux donateurs que notre prestation de l'assistance technique est rentable et nous devons peaufiner nos mécanismes de suivi et d'évaluation dans ce domaine.

BULLETIN DU FMI : Comment le FMI concilie-t-il ses priorités institutionnelles avec celles des donateurs, qui exigent des résultats concrets et mesurables?

M. PORTUGAL : Je ne vois pas de problème majeur, car le FMI est une institution multilatérale et ses priorités sont fixées par le Conseil d'administration, où sont représentés les pays donateurs. Mais l'assistance technique financée par les donateurs doit continuer à respecter les priorités des bénéficiaires et du FMI — et non celles des donateurs, si leurs priorités sont différentes. Actuellement, la priorité du FMI est d'aider

les pays à remédier aux problèmes identifiés dans le cadre de la surveillance et des programmes, et surtout aux vulnérabilités macroéconomiques et financières. Il s'agit également de les aider à bâtir ou à renforcer leurs institutions économiques. L'assistance technique doit jouer un rôle important en vue d'atteindre ces objectifs.

BULLETIN DU FMI : Le FMI adopte de plus en plus une démarche régionale en créant des centres régionaux d'assistance technique, le dernier en date étant situé en Afrique centrale. Cette démarche est-elle efficace? Y a-t-il d'autres projets de centres d'assistance technique?

M. PORTUGAL : La démarche fonctionne très bien. Un centre local permet de répondre plus rapidement aux demandes des pays et de mieux aligner l'assistance sur leurs besoins. Il permet aussi aux bénéficiaires de mieux s'approprier le programme, puisqu'ils font partie des comités directeurs des centres. Nous sommes en train de consolider nos six centres. Je sais que la création de nouveaux centres a été demandée, mais aucune décision n'a encore été prise à cet effet. ■

L'accession à l'OMC contribuera à renforcer l'économie du Vietnam

Le 11 janvier 2007, le Vietnam est devenu le 150^e membre de l'Organisation mondiale du commerce (OMC). Auparavant, il a fait des progrès notables pour s'intégrer à l'économie mondiale. Depuis 1993, ses exportations et importations par rapport au PIB ont plus que doublé et sa part du marché d'exportation a plus que triplé. Les exportations devenant un moteur d'expansion, la croissance moyenne du PIB a dépassé 7½ % par an et la pauvreté a chuté. Face à ces résultats impressionnants, la question évidente est de savoir si l'OMC présente de nouveaux enjeux et de nouvelles possibilités pour l'avenir du Vietnam.

Meilleur accès

L'adhésion à l'OMC facilitera l'intégration du pays à l'économie mondiale. L'accès aux marchés étrangers devrait s'accroître, les autres pays devant abolir les restrictions qui persistent sur les textiles et les chaussures venant du Vietnam. Certes, le pays fera face à un regain de concurrence sur son marché intérieur de vêtements et de chaussures, car ses droits d'importation et ses subventions baisseront nettement. Mais, avec un meilleur accès à des matières premières bon marché et à des intrants semi-finis, ces secteurs devraient préserver leur avantage concurrentiel. Les gains en matière d'exportation pourraient s'effriter sur les douze ans que le Vietnam doit attendre pour accéder au statut d'économie de marché.

Les obstacles à l'importation diminueront aussi dans la plupart des autres secteurs. Le Vietnam s'est engagé à appliquer des droits consolidés ou des plafonds légaux (voir tableau) variant de zéro à 35 % sur la majorité des produits, encore que les tarifs sur les voitures et les motocyclettes resteront un peu plus élevés, et certains produits sensibles (œufs, tabac, sucre et sel) seront soumis à des contingents tarifaires (droits plus



Contrôle de la qualité sur une chaîne de production au Vietnam.

élevés sur les quantités hors contingents). La baisse des droits consolidés — de 17,4 % en moyenne en 2007 à 13,6 % en 2019 — sera graduelle.

Cependant, certaines industries très protégées — surtout les chaînes de montage de voitures et de motocyclettes — et certains services nécessiteront de vastes réformes pour rester viables. En particulier, les banques étrangères seront placées sur un pied d'égalité avec les banques nationales à partir d'avril 2007. Il pourrait s'ensuivre une compression des marges bénéficiaires et, éventuellement, des effectifs dans les secteurs en déclin. Les autorités devront établir de bons programmes de recyclage et de sécurité sociale pour parer à de graves dislocations. De plus, elles devront accélérer la réforme du système bancaire dominé par l'État pour lui permettre de relever les nouveaux défis de la concurrence et pour mieux rationaliser l'affectation du capital.

De façon plus générale, l'accession à l'OMC devrait avoir des effets positifs à long terme. La baisse des droits d'importation devrait certes réduire les recettes douanières, mais l'impact devrait s'effriter à mesure que l'abolition des barrières commerciales dopera les importations. En outre, des importations moins chères devraient contribuer à la désinflation et au bien-être des consommateurs. En raison de l'accès aux exportations mondiales et de l'essor du marché des capitaux, la balance des paiements globale devrait conserver sa vigueur.

En outre, le Vietnam devrait bénéficier grandement des autres réformes axées sur le marché et visant à honorer ses engagements envers l'OMC. Les lois adoptées récemment pour unifier le cadre réglementaire des entreprises nationales et étrangères et harmoniser les règles sur les droits commerciaux, de même que les perspectives d'accession, ont déjà amélioré le climat d'investissement, et les approbations d'investissements directs étrangers ont atteint un record de 10 milliards de dollars en 2006. En somme, le Vietnam semble bien placé pour tirer parti des possibilités offertes par son intégration à l'économie mondiale. ■

Des tarifs en baisse

Au Vietnam, la baisse des tarifs sera échelonnée sur plusieurs années.

	Taux de 2005 ¹	Taux initiaux	Taux finaux	Application OMC
Moyenne simple	18,5	17,4	13,6	jusqu'à 12 ans
Produits agricoles	29,4	27,3	21,7	jusqu'à 5 ans
Produits non agricoles	17,0	16,0	12,5	jusqu'à 12 ans
Acier	9,7	17,7	13,0	jusqu'à 2 ans
Pétrole	14,6	27,2	27,1	jusqu'à 2 ans
Produits manufacturés				
Textiles et vêtements	36,6	13,6	13,5	à l'accession
Chaussures	45,0	35,8	27,2	à l'accession
Voitures	63,6	84,8	58,7	jusqu'à 12 ans
Motocyclettes	100,0	100,0	74,3	jusqu'à 12 ans
Machines électroniques	13,3	13,9	9,5	5 ans
Tarif minimum	0	0	0	
Tarif maximum	150	150	85	
Nombre de lignes	10.689	10.444	10.444	

Sources : OMC, autorités vietnamiennes et calculs des services du FMI.

¹Taux applicable à la plupart des importations venant de l'extérieur de l'Asie du Sud-Est.

Patrizia Tumbarello
FMI, Département Asie et Pacifique

Colombie : de la crise à la reprise

À l'issue de sa pire crise économique en 30 ans, la Colombie a réussi à redresser son économie par la réforme et le rééquilibrage budgétaires qui ont permis de réduire la dette publique, des politiques qui ont jugulé l'inflation, et des actions visant à renforcer le système financier (voir encadré). Les mesures prises depuis 1999, appuyées par trois accords successifs avec le FMI, avaient pour but d'engager le pays sur un sentier de croissance durable et de réduire sensiblement l'inflation, la pauvreté et le chômage. Depuis 2002, l'économie colombienne a aussi bénéficié d'un renforcement considérable de la sécurité, qui reste néanmoins une source d'inquiétude. Après sept ans de programmes économiques avec le FMI, la Colombie s'est affranchie du soutien formel de l'institution en novembre 2006.

Reprise économique

Après une reprise d'abord lente, la croissance réelle a atteint 4 % en 2004 et, selon les estimations, s'est accélérée à 6½ % en 2006 grâce à la vigueur de l'investissement privé (voir graphique). Cette expansion, stimulée par un environnement mondial favorable, a été assortie d'un net recul du chômage et de la pauvreté ainsi que d'une amélioration de la stabilité macroéconomique et d'une diminution des vulnérabilités (voir tableau) :

- Grâce à la reprise, le chômage a chuté de 20 % en 2000 à 12 % environ en 2006, et la pauvreté de 64 % en 1999 à 49 % en 2005.
- En même temps, l'inflation a atteint son plus faible niveau depuis des décennies, soit environ 4,5 % en 2006, avec l'exécution d'une politique de ciblage de l'inflation.
- Les réformes budgétaires et la flambée des cours du pétrole ont ramené le déficit global du secteur public de 5,5 % du PIB en 1999 à 0,4 % du PIB en 2006. Ce résultat, combiné à l'appréciation réelle du peso depuis 2004, a permis de réduire la dette publique brute de 57 % du PIB en 2002 à 45 % en 2006. En



Récolte du café près de Bogotá. Le café est l'une des principales exportations de la Colombie.

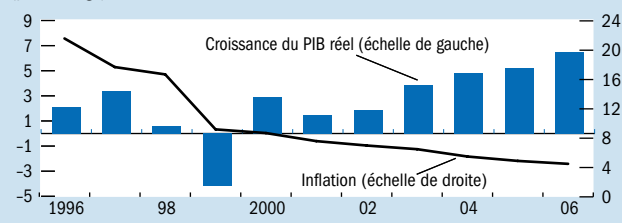
outre, les dépôts du secteur public ont atteint, selon les estimations, 13 % du PIB en 2006, contre 8 % en 2002.

- Une meilleure gestion de la dette publique a permis de réduire les coûts financiers, de diversifier les sources de financement, d'allonger l'échéance de la dette, d'atténuer l'exposition au risque de change, et d'accroître la liquidité du marché obligataire intérieur. Depuis 2004, la Colombie a émis près de 1,6 milliard de dollars d'obligations mondiales libellées en pesos.
- Le secteur extérieur s'est renforcé grâce à l'essor soutenu des exportations et à la reprise des entrées de capitaux. Les réserves internationales nettes ont atteint 15 milliards de dollars (plus de 150 % de la dette extérieure à court terme à l'échéance restante) en 2006.
- Le système financier s'est redressé, la qualité des prêts s'améliorant et les bénéfices des banques augmentant. Les entreprises non financières ont réduit leur dette et géré plus prudemment le risque de change, encouragées par la flexibilité du régime de taux de change.

Un environnement plus stable

La politique économique de la Colombie a permis de stimuler la croissance et de réduire l'inflation.

(pourcentage)



Sources : autorités colombiennes et estimations et projections des services du FMI.

Colombie : principaux indicateurs de vulnérabilité

	2002	2006
Secteur extérieur		
Solde courant (% du PIB)	-1,7	-1,6
Entrées nettes d'IDE (% du PIB)	1,6	2,9
Réserves internationales brutes en % de la dette à court terme à l'échéance restante ¹	103,3	153,3
Secteur public		
Dette brute du secteur public (DBSP, en % du PIB)	57,0	44,5
Exposée au risque de refinancement (en % du total de la DBSP)	12,0	9,7
Exposée au risque de change (en % du total de la DBSP)	56,3	44,4
Secteur financier (SF)		
Prêts improductifs/prêts totaux	8,7	2,8
Dépôts en devises des résidents (en % du total des dépôts)	1,3	1,7
Créances du SF sur l'État (en % du total des actifs du SF)	15,3	16,7

Sources : estimations et projections des services du FMI et autorités colombiennes.

¹Données du mois d'août pour 2006.

Remédier aux vulnérabilités

Les perspectives économiques à moyen terme de la Colombie sont globalement favorables. Une croissance plus forte et soutenue est nécessaire pour relever le niveau de vie et réduire plus sensiblement la pauvreté. Les autorités ont l'intention de conserver leur stratégie économique, qui bénéficiera sans doute d'un environnement extérieur encore favorable. Reconnaisant l'impératif de maintenir l'inflation à un niveau faible pour assurer la prospérité, les autorités ont déjà commencé à resserrer la politique monétaire et budgétaire afin de limiter le risque d'une surchauffe. Elles ont déclaré leur intention de relever les grands défis économiques et de continuer à améliorer les résultats.

Finances publiques. Les autorités poursuivront le rééquilibrage budgétaire pour réduire davantage la dette publique, qui reste assez élevée et une source éventuelle de vulnérabilités. Le Congrès examine la proposition de réformer le système de transferts intergouvernementaux, qui est essentiel pour contenir les pressions futures sur les finances publiques et préserver la crédibilité de la politique budgétaire. Des réformes sont aussi nécessaires pour réduire d'autres rigidités majeures au niveau de l'affectation des recettes et du budget. En même temps, il importe d'atténuer les distorsions fiscales et d'élargir la base d'imposition pour éliminer les obstacles à la hausse des investissements privés tout en protégeant le recouvrement des recettes.

Système financier. Malgré la solidité du système financier, il convient d'approfondir le marché des capitaux intérieur et d'accroître sa liquidité. Des marchés des capitaux moins développés et des taxes faussant les transactions financières (droit de timbre et taxe sur les transactions financières) ont accru le coût du capital et découragé l'investissement. Les autorités préparent des réformes visant notamment à renforcer les droits des créanciers et à améliorer les centrales de risques. Il importe de prendre des mesures pour accroître l'indépendance des autorités de tutelle afin de renforcer le système financier.

Chômage et pauvreté. Les autorités s'efforcent de veiller à ce que la croissance soutenue se traduise par un recul plus sensible de la pauvreté, qui reste élevée. Il s'agira notamment de promouvoir l'emploi, qui devrait contribuer à réduire la pauvreté. Dans cette optique, il importe de poursuivre les réformes visant à assouplir le marché du travail et à réduire les coûts encore élevés de la main-d'œuvre non salariale pour stimuler la création d'emplois dans le secteur formel. De façon plus générale, les autorités entendent ramener le niveau de la pauvreté à 39 % en 2010 et à 15 % en 2019, tout en favorisant l'égalité en matière de revenus. À cet effet, les autorités ont lancé en 2006 une stratégie visant à généraliser l'accès à l'enseignement primaire et à la santé de base d'ici 2010. Elles envisagent aussi de doubler la taille de Familias en Acción, un programme extrêmement efficace qui fournit des services de nutrition et de santé aux familles très pauvres. ■

Lisandro Abrego et Robert Rennhack
FMI, Département Hémisphère occidentale

La Colombie en bref

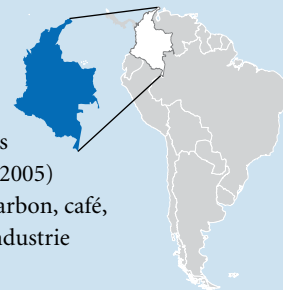
Capitale : Bogotá

Superficie : 1,142 million de km²

Population : 46 millions d'habitants

PIB par habitant : 2.688 dollars (2005)

Principaux produits : pétrole, charbon, café, métaux précieux, produits de l'industrie manufacturière légère



Principales réformes adoptées, 1999–2006

Politique budgétaire

- **Fiscalité.** À la suite de plusieurs réformes, les recettes sont passées de 17 % du PIB en 2000 à 21 % environ en 2006.
- **Décentralisation budgétaire.** Des lois adoptées en 2001–02 ont dissocié les transferts intergouvernementaux des recettes courantes et limité les dépenses et emprunts des administrations territoriales. En 2004, ces entités ont commencé à afficher des excédents globaux.
- **Réforme des pensions.** Trois réformes approuvées en 2002–05 ont relevé les cotisations, réduit les prestations et aboli les régimes spéciaux, y compris pour les enseignants et les militaires. Cela a ramené le déficit actuariel du régime de 200 % du PIB en 2000 à 148 % en 2005.
- **Loi sur la responsabilité financière.** Depuis 2004, toutes les administrations sont tenues de justifier les objectifs budgétaires dans une analyse de viabilité de la dette sur dix ans.
- **Administration du secteur public.** Des mesures ont été prises pour rationaliser les effectifs et l'efficacité du système de santé publique et des entreprises publiques, y compris la société pétrolière (Ecopetrol), la société des télécommunications et la raffinerie de pétrole de Cartagena.
- **Cadragé budgétaire.** Le Congrès ayant refusé d'approuver le code budgétaire révisé, un décret de 2005 en a appliqué plusieurs dispositions.

Politique monétaire

- **Ciblage de l'inflation.** Cadragé adopté en 2000.

Secteur financier

- **Privatisations.** Cession de toutes les banques d'État, sauf une.
- **Contrôle financier.** En 2006, un nouvel organe de régulation financière a été créé par la fusion des instances chargées du suivi des institutions financières et boursières. Les niveaux de provisionnement ont été alignés sur les normes internationales.
- **Marchés des capitaux.** Une loi sur les marchés de titres approuvée en 2005 a renforcé les procédures de compensation et de règlement, l'intégrité du marché et la régie d'entreprise.

Régime de change

- **Taux de change.** En 1999, un régime flexible a été adopté.
- **Restrictions de change.** En 2004, la Colombie a accepté les obligations au titre de l'article VIII sur les restrictions de change. Une seule restriction reste en vigueur, contre quatre en 2004.

IDE : une stabilité sujette à caution

Pour de nombreux universitaires et dirigeants, les investissements directs étrangers (IDE) sont facteurs de stabilisation lors des crises financières sur les marchés émergents. Ce point de vue se fonde sur l'idée que les IDE procèdent d'un sentiment positif à long terme à l'égard du pays d'accueil et que, dans la mesure où ils impliquent des investissements physiques en installations et outillage, ils sont plus difficiles à inverser que d'autres flux de capitaux. Dès lors, les dirigeants devraient encourager les IDE pour se prémunir de brusques retournements de flux de capitaux.

Les données empiriques confortent globalement l'hypothèse d'une plus grande stabilité des IDE relativement à toutes les autres formes de capitaux. Il faut néanmoins se garder de déduire des données agrégées que le comportement des entreprises d'investissement direct en période de crise a nécessairement un effet stabilisateur sur la balance des paiements. Une analyse étroite des flux d'IDE risque en particulier de n'offrir qu'une vue tronquée des décisions de financement de ces entreprises. Pour mieux appréhender le comportement des investisseurs directs et de leurs entreprises apparentées dans les pays d'accueil en cas de crise financière, il faut améliorer la couverture des données relatives aux IDE et conduire d'autres analyses au niveau des entreprises.

Que disent les statistiques?

Les flux nets d'IDE à destination des économies émergentes ont fortement augmenté dans les années 90, faisant de l'investissement direct la source prédominante de financement extérieur privé pour ces pays. De plus, cette tendance positive s'est maintenue malgré plusieurs crises financières survenues sur les marchés émergents entre 1990 et 2005 (voir graphique). Les flux annuels nets d'IDE vers les pays émergents — en dollars EU et en proportion du PIB des pays bénéficiaires — sont restés positifs sur toute la période et ont régulièrement augmenté, sauf en 2002–03, où la crise argentine a entraîné un recul temporaire des flux vers l'Amérique latine. Par contre, les pays émergents ont enregistré d'importantes sorties nettes d'investissements de portefeuille et d'autres investissements sur la période considérée.

Une étude approfondie de certains épisodes de crise financière au niveau des pays conforte la thèse de l'effet stabilisateur des flux d'IDE. Ils sont en particulier plus stables que les flux de portefeuille et d'autres investissements lorsque leur volatilité

respective est rapportée à leur taille moyenne (voir tableau). Les données révèlent aussi que dans certains cas — en Argentine, en Indonésie, au Brésil, en Russie et en Thaïlande notamment — les IDE ont été les seules entrées nettes de capitaux immédiatement après la crise, alors que les investissements de portefeuille et les autres flux de capitaux privés quittaient le pays.

Quelques complications

Malgré ce constat, les flux de capitaux associés aux IDE ne sont pas forcément plus stabilisateurs que d'autres flux transfrontaliers. En effet, les données officielles ne rendent pas toujours bien compte de toutes les transactions qui entrent dans la définition des IDE. Plus précisément, si les pratiques d'établissement des données intègrent correctement la transaction initiale instaurant une relation d'IDE (l'acquisition d'au moins 10 % des actions ordinaires ou des droits de vote d'une entreprise à l'étranger), elles sont souvent moins fiables en ce qui concerne les transactions en capital ultérieures — injections fraîches de fonds propres, réinvestissement des bénéficiaires et autres flux, notamment les prêts intragroupe et les crédits fournisseurs — entre l'investisseur direct du pays source et l'entreprise d'investissement direct du pays d'accueil.

Le contenu informatif des chiffres d'IDE peut être également altéré lorsque les entreprises d'investissement direct recourent à des montages financiers complexes pour manipuler

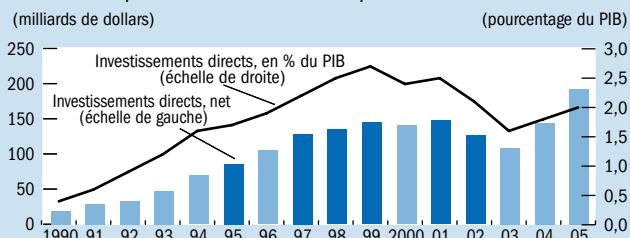
Question : Les flux d'IDE ont-ils un effet stabilisateur en cas de crise financière?

Réponse : Oui, ils sont généralement plus stables que les flux de portefeuille et les autres flux d'investissement.

Quel est le problème? : Un examen étroit des flux d'IDE risque de ne donner qu'une vision partielle du comportement des entreprises d'investissement direct en cas de crise. De plus, il faut améliorer la qualité et la couverture des données relatives aux IDE pour mieux évaluer le caractère stabilisateur des flux d'IDE.

Des flux en forte hausse

Malgré plusieurs crises financières aiguës, les flux nets d'IDE ont connu une hausse spectaculaire au cours des quinze dernières années.



Source : estimations des services du FMI.

Note : Comprend les pays faisant partie de l'indice EMBI, l'Inde et la République tchèque. Les barres sombres indiquent les années de crise financière : 1995-Mexique; 1997-Corée et Thaïlande; 1998-Brésil, Indonésie, Philippines, Russie et Ukraine; 1999-Équateur; 2001-Argentine et Turquie; 2002-Uruguay.

ler les flux transfrontaliers afin de contourner le contrôle des mouvements de capitaux ou de réduire l'impôt exigible.

Plus fondamentalement, il faut clairement distinguer la comptabilisation des IDE de l'analyse des sources de financement de l'entreprise d'investissement direct. Par exemple, dans la mesure où la société mère finance ses investissements par des emprunts sur les marchés du pays d'accueil, l'effet stabilisateur des IDE sera en partie compensé par une sortie potentiellement déstabilisatrice des flux de portefeuille. À l'inverse, on risque de sous-estimer l'exposition de la société mère à l'entreprise apparentée locale si la première garantit les emprunts contractés par la seconde auprès de sources étrangères isolées. Ces emprunts seront comptabilisés comme des entrées de portefeuille et non comme des investissements directs, même si le risque d'investissement est assumé par la société mère.

En outre, des enquêtes auprès d'investisseurs directs étrangers révèlent qu'en cas de crise financière, les multinationales encouragent leurs entreprises apparentées étrangères à emprunter davantage sur les marchés locaux sur la base de leur propre capacité. Bien entendu, l'ampleur de ces transactions dépend étroitement de la solidité du bilan de l'entreprise apparentée et de la disposition des banques et des marchés des capitaux à continuer d'octroyer des financements en période de crise financière.

De récentes études indiquent que cette déconnexion entre les flux d'IDE publiés et le financement réel des entreprises d'IDE n'est pas seulement théorique. Ainsi, dans un document de travail du FMI de 2004 (WP/04/107), Alexander Lehmann a observé que si l'on tient compte de tous les financements provenant du pays d'accueil et d'autres sources extérieures, les bilans des entreprises apparentées étrangères dont l'actionnaire majoritaire est américain sont environ trois fois plus importants que ne l'indiquent les chiffres d'IDE, qui ne couvrent



Ouvrier brésilien sur une chaîne de montage de voitures dans une usine américaine près de São Paulo.

que les dettes et les fonds propres apportés par la société mère. Les IDE étant de plus en plus financés sur les marchés locaux, cet écart risque de se creuser.

Marge d'amélioration

Malgré ces complications possibles, quelques études de cas suggèrent que les décisions financières des entreprises d'investissement direct sur les marchés émergents tendent à renforcer la stabilité du compte courant et du compte de capital en période de crise financière. On a observé en particulier que les entreprises locales apparentées à des multinationales convertissaient rapidement leur chiffre d'affaires dans le pays d'accueil en chiffre d'affaires à l'exportation, réduisaient les dividendes distribués en vue de renforcer leur assise financière et développaient leur activité économique à un moment où les entreprises à capitaux locaux soumises à des contraintes de financement plus fortes étaient incapables de le faire.

D'autres recherches sont nécessaires au niveau des entreprises pour constituer un corpus de données empiriques plus solide et de déterminer si le comportement des entreprises d'investissement direct dans les économies émergentes contribue à éviter ou atténue les crises de la balance des paiements. En outre, l'insuffisance des données relatives aux IDE confirme la nécessité d'améliorer les statistiques. Dans ce contexte, les dirigeants bénéficieraient de la production de statistiques commerciales des entreprises apparentées à des sociétés étrangères, ainsi que des initiatives en cours visant à améliorer la collecte d'informations complètes et harmonisées sur les stocks d'entrées et de sorties d'IDE — y compris éventuellement l'enquête coordonnée sur l'investissement direct réalisée par les services du FMI, en collaboration avec d'autres organisations internationales. ■

Poches de stabilité en période de turbulences

Dans un intervalle de sept ans autour d'un épisode de crise, les flux d'IDE varient beaucoup moins que les autres flux d'investissement.

	Coefficient de variation	
	Investissement direct	Portefeuille et autres investissements
Argentine	0,60	11,50
Brésil	0,50	2,50
Corée	8,02	1,24
Indonésie	3,13	11,96
Mexique	0,38	1,86
Philippines	0,48	1,03
Russie	0,81	0,76
Thaïlande	0,74	61,33
Turquie	0,90	1,47
Ukraine	0,30	2,72
Uruguay	0,42	8,33

Source : estimations des services du FMI.

Note : Le coefficient de variation est une mesure courante de la stabilité des flux de capitaux. Pour chaque type de flux, il est calculé comme l'écart type du flux divisé par sa moyenne.

Patricia Brukoff et Bjorn Rother

FMI, Département de l'élaboration et de l'examen des politiques

L'amélioration du statut des femmes, facteur de croissance

Dans un récent document de travail, le FMI a examiné comment les choix économiques spécifiques des hommes et des femmes peuvent aboutir à des résultats macroéconomiques différents et avoir des conséquences sur les politiques budgétaire et monétaire. Si les comportements économiques des hommes et des femmes sont depuis longtemps pris en compte dans les modèles de développement et dans l'économie du travail et les finances publiques, c'est au cours des deux dernières décennies que les experts ont étudié leurs implications macroéconomiques. Les objectifs du Millénaire pour le développement ont explicitement lié le progrès économique à l'égalité des chances entre les sexes, reconnaissant ainsi l'importance de rehausser le statut de la femme et de réduire les disparités, souvent très fortes dans les pays les plus pauvres, entre les hommes et femmes.

Janet Stotsky, économiste au FMI, a étudié l'impact des spécificités des deux sexes sur la politique macroéconomique et constaté ce qui suit :

- Les différences systématiques et généralisées de comportement entre les hommes et les femmes peuvent influencer sur les variables macroéconomiques comme la consommation globale, l'épargne, l'investissement et la prise de risques, ainsi que sur les choix et les domaines d'activité des pouvoirs publics, ce qui a des conséquences macroéconomiques.
- S'agissant de la consommation, les femmes consacrent en général une fraction plus élevée des ressources du ménage à la satisfaction de ses besoins élémentaires et au développement du potentiel des enfants.
- Dans les domaines de l'épargne, de l'investissement et de la prise de risques, la propension à l'épargne et à l'investissement productif est plus forte chez les femmes qui, par ailleurs, sont plus prudentes en matière d'épargne et d'investissement; s'ils sont souvent positifs chez les ménages pauvres, les résultats d'un tel comportement sont peut-être globalement plus nuancés.
- La participation des femmes au processus politique peut se traduire par une augmentation de la demande de protection sociale publique, ainsi que par un rôle accru du secteur public.
- Le manque d'éducation, de soins de santé et de perspectives économiques et sociales pour les femmes, en termes à la fois absolus et relatifs, entrave la croissance; parallèlement, celle-ci aide les femmes à sortir de leur rôle subalterne. Dans les pays où le revenu moyen est le plus bas et où l'agriculture reste la principale activité, ce manque d'éducation, de soins et de débouchés

les empêche de tirer pleinement parti d'un environnement macroéconomique amélioré, ce qui freine la croissance.

- Dans de nombreux pays en développement, la croissance des industries exportatrices, soutenue par la libéralisation du commerce et du secteur financier, a stimulé l'activité et créé davantage d'emplois pour les femmes. Il existe en général une relation positive entre de meilleurs débouchés, axés sur les exportations, pour les femmes et une accélération de la croissance.

Enjeux : Quelles sont les conséquences pour la politique macroéconomique des différences dans les comportements économiques des deux sexes?

Considération déterminante : Réduire les discriminations subies par les femmes et améliorer leur statut peut aider à accélérer la croissance et faciliter la stabilité macroéconomique.

Conclusion : La politique macroéconomique doit donc tenir compte des bienfaits d'une réduction des inégalités entre les sexes, surtout dans les pays à faible revenu où elles sont le plus prononcées.

Des perspectives moins favorables

Les études sur les différences entre les sexes s'expliquent notamment par le souci d'assurer une répartition équitable des bienfaits de la croissance. Les femmes demeurent désavantagées, surtout dans les pays en développement, où leurs perspectives dans les domaines économique, social et de l'éducation sont en général nettement moins bonnes que celles des hommes. Le résultat est un niveau plus faible d'éducation, un taux de mortalité infantile souvent plus élevé pour les filles que pour les garçons et des espérances

de vie relatives qui ne cadrent pas avec les normes biologiques (phénomène d'exclusion des femmes).

En outre, les femmes subissent des discriminations sur les marchés du travail, les offres d'emploi étant rares et les écarts salariaux avec les hommes élevés, ainsi que sur les marchés financiers, car elles n'ont qu'un accès limité au crédit et ne peuvent conserver leurs propres biens, ce qui réduit leurs chances d'améliorer leur niveau de vie et d'être autonomes. Ce statut défavorisé est aussi manifeste dans l'impossibilité relative où elles se trouvent de participer à la prise des décisions publiques.

La relation entre le statut inférieur des femmes et la croissance n'est pas pleinement prouvée et il est même difficile de mesurer le degré d'inégalité par rapport aux hommes. Cependant, le développement s'accélère et la pauvreté diminue dans les sociétés qui facilitent l'accès des femmes à l'éducation, aux soins de santé, au monde du travail et au crédit et réduisent l'écart entre les perspectives économiques offertes aux hommes et aux femmes.

Les différences de comportement entre les deux sexes influent aussi sur notre évaluation de l'impact sur les marchés des produits et du travail des variations du taux de change (dont s'accompagnent parfois les programmes d'ajustement appuyés par le FMI ou la Banque mondiale) et de la libéralisation du commerce et du secteur financier. Dans certains pays, surtout ceux qui continuent de dépendre essentiellement de l'agriculture de subsistance, l'inégalité des chances limite la capacité des



Vladimir Zhirinov/ITAR-TASS

Emballage de glaces dans une usine russe.

femmes de tirer parti de politiques macroéconomiques et structurelles favorables. Ce problème apparaît tout particulièrement dans les études sur l'Afrique subsaharienne, où l'activité des femmes est restreinte pour ainsi dire à ce type d'agriculture. La

L'établissement de budgets réduisant les inégalités

Dans un autre document de travail (WP/06/232), M^{me} Stotsky examine la question de «l'établissement des budgets publics selon la perspective de genre», c'est-à-dire l'étude systématique de l'impact sur les femmes des programmes et politiques budgétaires. L'Australie a été le premier pays à procéder à ce type d'étude en mettant au point le concept de budget sensible à la spécificité des femmes pour s'attaquer aux discriminations qu'elles subissent. Les ministères étaient tenus de communiquer une analyse, sous l'angle principalement des dépenses publiques, des effets du budget annuel sur les femmes et les filles.

Ces dernières années, divers pays ont lancé des initiatives analogues. Dans certains pays de l'Union européenne par exemple, ces initiatives connaissent un grand succès et les analyses de l'impact des budgets sur les femmes, ainsi que la réduction des discriminations à leur égard, font normalement partie du processus budgétaire. L'établissement de budgets adaptés aux deux sexes a aussi été expérimenté dans un grand nombre de pays en développement, de l'Afrique du Sud aux Philippines, où leur succès a été mitigé.

De telles initiatives sont lancées parce que, selon les indicateurs économiques, sociaux et politiques clés, les femmes continuent d'être désavantagées par rapport aux hommes. Dans de nombreux domaines toutefois, comme l'éducation, les différences se réduisent. À l'origine, les initiatives visaient surtout à ce que les dépenses des programmes soient suffisantes et adéquatement ciblées afin d'atténuer les inégalités entre les deux sexes et d'améliorer le statut des femmes. Les plus récentes portaient aussi sur les recettes budgétaires. L'établissement des budgets publics selon la perspective de genre est parfois considéré comme une démarche exceptionnelle. Cependant, la présente étude montre que ce n'est plus du tout le cas.

dépréciation du taux de change, axée sur le rétablissement des comptes extérieurs, peut rendre l'ajustement plus pénible pour les femmes. Lorsque les perspectives offertes aux femmes sont vastes, notamment dans les activités exportatrices, il se peut que le fardeau de l'ajustement soit moins lourd.

Comment adapter les programmes du FMI

M^{me} Stotsky souligne que l'une des premières raisons qui l'ont amenée à réaliser son étude était de répondre aux critiques que des experts ont formulées sur les programmes d'ajustement structurel soutenus par le FMI et la Banque mondiale en s'appuyant notamment sur l'expérience des années 80 et du début des années 90. Ces experts, qui soutenaient que ces programmes étaient trop pénibles pour les femmes, se sont en général concentrés sur les effets à court terme de l'austérité économique (compressions de dépenses publiques ou hausse des tarifs des services publics). L'impact de ces mesures sur les femmes a été direct, mais aussi indirect en accroissant le volume de travail non rémunéré qu'elles devaient accomplir pour leur famille. Souvent, on n'a pas tenu compte des effets à moyen ou à long terme des programmes, qui pouvaient être dans l'ensemble plus favorables.

Au cours de la dernière décennie, le FMI et la Banque mondiale ont conçu différemment les programmes d'ajustement structurel de façon à donner plus d'importance au volet social dans le processus d'ajustement. De récentes études, notamment des services des deux institutions, montrent que les programmes de cette nature réduisent l'écart entre les hommes et les femmes dans les domaines de l'éducation, des soins de santé et de l'emploi. Étant donné ces considérations, les dirigeants doivent reconnaître l'importance des inégalités et des différences de comportement entre les deux sexes en choisissant le dosage de politiques budgétaire et monétaire le plus propice au succès de l'ajustement économique.

L'une des conclusions les plus importantes à tirer de ces études est que les mesures d'austérité, qui peuvent être nécessaires pour stabiliser la situation macroéconomique et rétablir les conditions d'une croissance durable, ne doivent pas imposer un fardeau excessif aux femmes, notamment celles qui sont chefs de famille. En outre, il faut s'employer à atténuer les effets les plus pénibles de l'instabilité économique en mettant en place une bonne protection sociale et en veillant à ce que les finances publiques soient ajustées au bon rythme, de façon à ce que les bienfaits à moyen et à long terme soient équitablement répartis et renforcés par des efforts soutenus en vue d'assurer l'égalité des chances sur les marchés économiques. ■

Le présent article s'inspire des documents de travail n° 06/232, «Gender Budgeting», et n° 06/233, «Gender and Its Relevance to Macroeconomic Policy: A Survey», de Janet Stotsky. Des exemplaires sont disponibles au prix de 15 dollars auprès du Service des publications du FMI. Pour commander, voir page 32. Le texte intégral peut aussi être consulté sur le site du FMI (www.imf.org).

Le changement institutionnel : un moyen d'accélérer la croissance et l'emploi dans les États arabes

Au cours des quinze prochaines années, la région Moyen-Orient et Afrique du Nord connaîtra une forte expansion de sa population active — perspective peu reluisante pour de nombreux jeunes chômeurs, sauf accélération sensible de la production et de l'emploi — et devra réformer ses institutions pour stimuler sa croissance. Ces problèmes ont fait l'objet d'un séminaire de haut niveau intitulé «Institutions et croissance économique dans les pays arabes», organisé les 19 et 20 décembre 2006 à Abu Dhabi (Émirats arabes unis) par l'Institut du FMI et le Fonds monétaire arabe (voir encadré). L'événement a attiré des hauts responsables gouvernementaux — plus d'une douzaine de ministres, gouverneurs et leurs adjoints — des universitaires, ainsi que des représentants d'institutions internationales et du secteur privé.

Malgré l'accélération observée depuis quelques années — en partie grâce aux prix records du pétrole —, la croissance économique à long terme de la région reste faible. De 1980 à 2005, le PIB réel par habitant n'a crû que de 0,5 % en moyenne, bien moins que la moyenne en Asie de l'Est (4 %), et a même reculé dans les pays producteurs de pétrole. Face à l'essor assez notable de la population active, ce rythme de croissance n'a pas suffi à empêcher une hausse durable du chômage. Selon plusieurs études présentées au séminaire, les contraintes de la croissance régionale à long terme sont surtout institutionnelles. Les participants ont tenté de cerner les mécanismes susceptibles d'encourager un changement institutionnel positif et durable afin d'accélérer l'expansion de la production et de l'emploi.

Créer des emplois

L'une des plus grandes priorités des autorités arabes est de désamorcer la bombe à retardement démographique. En effet, la population active, jeune et en forte croissance (voir tableau),

devrait atteindre 185 millions en 2020, soit environ 80 % de plus qu'en 2000. Le taux de chômage étant déjà très élevé — surpassé seulement par celui de l'Afrique subsaharienne, la région doit créer près de 100 millions d'emplois d'ici 2020 pour absorber les chômeurs actuels et les nouveaux arrivants sur le marché du travail. Cela équivaut à créer autant d'emplois en quinze ans que sur les cinquante dernières années; pour ce faire, il faudra probablement 6–7 % de croissance annuelle soutenue du PIB réel, soit environ deux fois la moyenne de la fin des années 90.

Pour commencer à régler l'urgent problème du chômage, la région doit s'intégrer aux marchés mondiaux afin d'accélérer sa croissance. L'expansion des exportations à forte intensité de main-d'œuvre permettrait d'accueillir de nombreux arrivants sur le marché du travail régional, la libéralisation des importations abaisserait le coût d'accès aux biens d'équipement nécessaires à la croissance, et l'investissement direct étranger (IDE) pourrait faciliter les transferts de technologie, améliorant ainsi la productivité et la croissance.

Mais, comme l'ont clairement montré plusieurs conférenciers, la région a du mal à s'intégrer. Le contraste avec d'autres pays est frappant : les exportations non pétrolières de la région, dont la population dépasse 300 millions, sont inférieures à celles de la Finlande — 5 millions d'habitants environ — ou même de la Hongrie ou de la République tchèque — quelque 10 millions d'habitants chacune. Malgré une hausse récente, la région draine moins de 2 % des entrées mondiales d'IDE. Hors pays du Golfe, ses entrées nettes d'IDE sont environ quatre fois inférieures à celles de trois pays d'Asie de l'Est (Malaisie, Philippines et Thaïlande) et plus de vingt fois inférieures aux entrées nettes en Bolivie, au Brésil, au Chili et au Mexique.

Laisser faire le marché?

Le deuxième problème évoqué au séminaire est le déficit de gouvernance, plusieurs conférenciers estimant que la gouvernance présente plus d'insuffisances dans les pays de la région que dans d'autres pays à revenu comparable. Ce déficit, profondément enraciné dans la préférence pour une gestion étatiste de l'économie depuis l'après-guerre, se manifeste pour l'essentiel dans des institutions peu favorables à l'initiative privée. Il concerne de nombreux indicateurs de qualité institutionnelle : performance des administrations, État de droit, participation politique et obligation de rendre compte. Ces indicateurs semblent toutefois connaître d'importantes variations intrarégionales, ce qui laisse à penser que certains pays pourraient réaliser des progrès substantiels en s'alignant

Un problème urgent

Face à l'expansion record de la population active, une accélération de la croissance s'impose pour doper la création d'emplois.

	1970-80	1980-90	1990-2000	2000-10
	(variation annuelle en pourcentage)			
Moyen-Orient et Afrique du Nord	3,1	3,4	3,6	3,4
Asie de l'Est	2,4	2,5	1,2	0,8
Amérique latine et Caraïbes	3,3	3,1	2,5	2,0
Asie du Sud	2,3	1,9	2,4	2,0
Afrique subsaharienne	2,5	2,7	2,5	2,2

Source : Tarik Yousef, 2004, «Development, Growth and Policy Reform in the Middle East and North Africa since 1950», *Journal of Economic Perspectives*, volume 18 (été), pages 91-116.

sur les meilleures pratiques de leurs homologues régionaux. Ainsi, l'Égypte et la Syrie gagneraient énormément à s'aligner sur la Tunisie. Point n'est besoin qu'elles s'alignent sur l'Islande, numéro un mondial pour la qualité des institutions. Il ressort clairement du séminaire que l'on ne saurait tout laisser aux marchés : ceux-ci ne peuvent pas fonctionner si les règles du jeu ne sont pas équitables face à de grandes institutions publiques; il leur faut un cadre administratif et juridique sûr et prévisible. La clarté des droits de propriété et le respect des contrats sont donc essentiels à la croissance.

Croissance poussive

Le troisième problème analysé lors du séminaire a été la faible croissance qui a été enregistrée depuis vingt ans dans la région Moyen-Orient et Afrique du Nord et qui résulte, comme des études empiriques l'ont démontré, de la piètre qualité des institutions (déficit de gouvernance) et de l'hypertrophie des États. La mauvaise qualité institutionnelle a entravé la croissance en nuisant à l'accumulation de capital et à la productivité, et l'énorme secteur public a pesé sur la croissance en évinçant le secteur privé — en livrant concurrence pour des ressources rares et en fixant des salaires au-dessus de l'équilibre dans le secteur privé. Les implications politiques sont claires : les pays de la région peuvent accélérer leur croissance en contenant l'État et en améliorant la qualité institutionnelle.

À l'évidence, un secteur privé plus dynamique atténuerait le problème de l'emploi dans la région, mais son essor et la création d'entreprises se heurtent à la faiblesse institutionnelle, à la réglementation et à la bureaucratie excessives, à la lourdeur des procédures commerciales et, plus généralement, au coût élevé de l'activité économique. Ainsi, le capital minimum pour créer une entreprise est plus élevé que dans toute autre région et près de cinq fois supérieur à la moyenne mondiale. De même, il faut en moyenne 426 jours pour obtenir l'exécution d'un contrat, soit environ 50 % de plus que le délai moyen en Asie de l'Est et 60 % de plus que dans les pays

Les réformes institutionnelles sous la loupe

Le séminaire a examiné les enjeux institutionnels dans la région Moyen-Orient et Afrique du Nord, l'impact de la gouvernance et de la qualité des institutions sur la croissance, les réformes institutionnelles nécessaires au niveau microéconomique, les stratégies pour améliorer les institutions et réduire les obstacles à l'accélération du progrès économique, ainsi que l'économie politique des réformes et les moyens d'assurer la pérennité des réformes institutionnelles.

Les opinions et les idées présentées dans cet article sont celles des participants au séminaire.

Pour la liste des participants et le texte des articles, voir : <http://www.imf.org/external/np/seminars/eng/2006/arabco/index.htm>



Création d'emplois : un centre commercial à Bahreïn.

industriels. En outre, le délai d'importation d'un conteneur normalisé est supérieur de 80 % et 190 %, respectivement, à ce qu'il est en Asie de l'Est et dans les pays industriels. Selon les participants, des obstacles existent dans toute la gamme des activités commerciales et sont aggravés par le non-respect des droits de propriété.

Un bon programme de réformes

Il est ressorti du séminaire qu'il faut accélérer et intensifier les réformes institutionnelles visant à réduire le coût de l'activité économique dans la région. Ces réformes amélioreraient l'efficacité et, par là, la productivité et la croissance. En créant un environnement favorable à l'esprit d'entreprise, elles encourageraient l'investissement intérieur et l'IDE, ce qui devrait renforcer l'intégration de la région dans l'économie mondiale, et pourraient préparer la région à une croissance plus rapide et à une meilleure absorption de la population active en forte croissance.

S'il est difficile de changer des institutions rigides, les participants ont constaté l'urgence de la réforme institutionnelle et ont vu dans la libéralisation des échanges, l'ouverture, un meilleur accès à l'information et un « ancrage » extérieur (accords de libre-échange notamment) des leviers susceptibles de l'encourager. La libéralisation contraint les entreprises locales à affronter la concurrence et à faire pression pour de bonnes conditions commerciales; elle les incite aussi à rechercher des partenariats bénéfiques avec les entreprises étrangères. Des accords commerciaux extérieurs seraient utiles à cet égard. L'accès à l'information et un discours économique plus ouvert aideraient à instaurer une culture de responsabilité. En assurant un secteur privé plus ouvert, plus compétitif et, à terme, plus robuste, ces facteurs conforteraient le soutien intérieur à de meilleures institutions. Toutefois, comme l'ont souligné de nombreux participants, la volonté politique et un pouvoir fort et compétent sont indispensables au succès. ■

Yasser Abdih et Ralph Chami
Institut du FMI

Les 35 heures en France : stimulant ou carcan?

Depuis les années 50, le nombre d'heures travaillées diminue plus en Europe qu'aux États-Unis et au Japon. À l'heure actuelle, l'Américain moyen travaille environ 400 heures de plus par an que l'Européen moyen, encore qu'on observe des écarts importants en Europe. Différents arguments ont été avancés pour expliquer cette tendance : réglementation rigoureuse des marchés du travail, puissance des syndicats, forte préférence pour les loisirs en Europe, etc.

En France, cette tendance tient en partie à la législation qui a limité le temps de travail. Une loi adoptée en 1998 a obligé les entreprises de plus de 20 salariés à passer à la semaine de travail de 35 heures en 2000, les autres entreprises ayant jusqu'à 2002 pour appliquer la mesure.

L'objet de la loi était de créer des emplois alors que la France connaissait un taux de chômage élevé. Cependant, comment les choses se sont-elles passées en pratique? Dans un document de travail, le FMI examine sous un angle nouveau la création d'emplois dans ce pays.

Comparaison entre les grandes et les petites entreprises

La seule façon d'évaluer correctement l'impact empirique sur l'emploi et la qualité de la vie de la réduction du temps de travail est d'en isoler les effets par rapport aux nombreuses réformes politiques, économiques et sociales appliquées en même temps que cette loi. Le FMI s'est demandé si cette loi a permis de créer des emplois et si les Français apprécient le temps supplémentaire dont ils peuvent ainsi bénéficier.

Le FMI a analysé les effets de la loi en comparant le comportement des salariés dans les grandes et les petites entreprises avant et après l'entrée en vigueur des nouvelles règles. On a suivi la même démarche que pour un traitement médical : le traitement (la semaine de 35 heures) n'a été administré qu'aux grandes entreprises et il a été possible d'en évaluer l'effet par comparaison. On a constaté que la loi avait eu un certain nombre de conséquences malheureuses et non prévues :

- les 35 heures ont en fait réduit l'emploi global pour les salariés directement visés par la loi;
- elles ont encouragé les travailleurs des grandes entreprises à chercher un second emploi dans les petites entreprises où la loi a été appliquée ultérieurement;



Terrasse d'un café dans le midi de la France.

- le salaire horaire a plus augmenté dans les grandes entreprises, à cause peut-être de la nécessité d'indemniser les salariés pour la diminution du nombre d'heures de travail;
 - les grandes entreprises ont embauché davantage de chômeurs, cette hausse du taux de rotation des emplois tenant peut-être au fait qu'elles s'efforçaient de maintenir les coûts de main-d'œuvre à un niveau bas;
 - en 2000, le taux de croissance de l'emploi dans les petites et grandes entreprises a été analogue, ce qui donne à penser que l'emploi global n'a pas augmenté;
 - enfin, les salariés français ne sont pas plus heureux et, d'après les enquêtes de satisfaction et sur la qualité de vie, ils ne semblent pas plus satisfaits de leur situation que leurs homologues européens.
- En somme, les 35 heures ont, semble-t-il, eu un impact pour l'essentiel négatif. Elles n'ont pas créé d'emplois et ont suscité une forte réaction, dans l'ensemble négative, de la part des entreprises et des travailleurs qui se sont efforcés de neutraliser les effets de la loi sur les heures de travail et les salaires mensuels. Des enquêtes simples montrent que la satisfaction ne semble guère avoir augmenté, même si on ne peut exclure que ceux qui n'ont pas modifié leur comportement depuis l'adoption de la loi sont plus satisfaits de leurs heures de travail. ■

Marcello Estevão et Filipa Sá
FMI, Département Hémisphère occidentale et MIT

Le présent article s'inspire du document de travail n° 06/251, «Are the French Happy with the 35-hour Workweek?», de Marcello Estevão et Filipa Sá. Des exemplaires sont disponibles au prix de 15 dollars auprès du Service des publications du FMI.



Laura Wallace
Rédactrice en chef

Jeremy Clift
Directeur de production

Camilla Andersen
James Rowe
Elsa Diehl
Ina Kota
Rédacteurs

Lijun Li
Assistante de rédaction

Kelley McCollum
Assistante de production

Julio Prego
Graphiste

Édition française
Division française
Services linguistiques

Alfred Detchou
Traduction

Annette Berthall-Costa
Correction & PAO

Le *Bulletin du FMI* (ISSN 0250-7412) est aussi publié en anglais (*IMF Survey*) et en espagnol (*Boletín del FMI*). Aux 22 numéros qui paraissent chaque année s'ajoute un supplément annuel (*L'ABC du FMI*). Les opinions et les informations contenues dans le *Bulletin* ne représentent pas nécessairement la position officielle du FMI, pas plus que les cartes publiées, qui sont extraites de l'Atlas mondial du *National Geographic* (6^e édition). Les articles du *Bulletin*, hormis les photos et illustrations, peuvent être reproduits à condition que la source soit citée. Le courrier à la rédaction doit être adressé à Current Publications Division, Room 7-106, IMF, Washington, DC 20431 (U.S.A.). Téléphone : (202) 623-8585; e-mail : imfsurvey@imf.org. Abonnement annuel : 120 dollars EU pour les entreprises et les particuliers. Demandes d'abonnement au *Bulletin du FMI* ou aux autres publications du FMI : Publication Services, Box X2007, IMF, Washington, DC 20431 (U.S.A.). Téléphone : (202) 623-7430; fax : (202) 623-7201; e-mail : publications@imf.org. Expédition par courrier première classe pour le Canada, les États-Unis et le Mexique, et par avion pour les autres pays.